



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES DERATISATION

Marché à Procédure Adaptée n° 03/2024

Date limite de réception des offres : vendredi 8 novembre 2024 – 12h00

1. **Descriptif**

Mise en place de blocs non toxiques avec appâts rodenticides dans les différents lieux référencés ci-après.

2. **Inventaire non exhaustif**

- Bâtiment principal : 36 boîtiers répartis selon le plan transmis par l'établissement.

3. **Prestations à réaliser**

- Lors de la première visite, effectuer une visite bilan du site avec des recommandations et une adaptation du nombre de zones à traiter, de leur implantation et de conseils afin d'éviter des infestations.
- Deux à trois visites annuelles sur site afin de procéder (liste non exhaustive) :
 - Contrôle des extérieurs et des risques liés à l'environnement du site
 - Suivi de l'infestation et prélèvements si nécessaire
 - Mise en place et/ou remplacement des blocs non toxiques
 - Mise en place d'appâts rodenticides et renouvellement à date d'expiration ou s'il a été « grignoté »
 - Transmission à l'établissement d'un compte rendu d'intervention et remplissage du classeur de sécurité après chaque passage.
- Effectuer un relevé exhaustif des matériels, mise à jour éventuelle des plans fournis et retransmission à l'établissement.
- Les interventions d'urgences pour infestations 24h/24, 7j/7 dans un délai d'intervention de 12h à compter du signalement.



ministère
éducation
nationale



académie
Lyon



Collège Henry Dunant
200, rue Claudius Richard
01350 CULOZ BÉON
☎ 04.79.87.00.24
✉ ce.0010022u@ac-lyon.fr

Signature des contractants :

Prestataire : (Nom, prénom, qualité, signature, cachet, date)

Établissement : (Nom, prénom, qualité, signature, cachet, date)

Madame SILLON Isabelle, Principale



A Culoz-Beon, le 08/10/2024